

La société [AMAROK BIOTECHNOLOGIES:533351904] (siège à Saint Malo), spécialisée dans les biotechnologies, innove. En effet, elle a mis au point, il y a quelques mois, un procédé qui permet de savoir si une boisson est contaminée par des levures, brettanomyces. Ces levures dégradent les arômes du vin, du cidre ou de la bière. Elles produisent d'autres molécules qui provoquent des mauvaises odeurs. Ainsi, des grands crus peuvent être perdus et les viticulteurs perdent de l'argent. Le procédé a reçu un Sival d'argent à Angers. 2 importants industriels sont intéressés. La société souhaite pouvoir commercialiser son test aux USA. 100.000 € ont été apportés par [CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE:777555855] / T : 02.99.14.41.30 et la même somme a été apportée par [LOGODEN:503126146].

www.amarokbiotech.com